



Centre de loisirs 3-5ans

Le Programme des

Vacances de printemps

Du 07 au 17 avril 2026



Semaine du 06 au 10 avril

Fun attitude

« Aide Funrick à retrouver sa bonne humeur en lui montrant pleins d'activités rigolotes »

LUNDI 06

Jour férié – Centre de Loisirs fermé



MARDI 07

Matin : Activité manuelle « Fabrique un frisbee »

Activité danse « les statues fun attitude »

Après-Midi : Jeu sportif « Relève les défis avec ton frisbee »



MERCREDI 08

Matin : Sortie au Karrousel au Versoud, pour l'activité Soft Play

Après-Midi : Jeu de piste « Retrouve les affaires loufoques du centre de loisirs et présente-les à Funrick »



JEUDI 09

Matin : Activité manuelle « Crée ton instrument de musique pour égayer Funrick »

Jeu collectif « La folle course déguisée »

Après-Midi : Activité sportive « Aide Funrick à traverser le parcours des animaux rigolos »



VENDREDI 10

Matin : Activité manuelle « Constructions des toupies en folie »

Activité jeux de ballons « Les balles arc-en-ciel »

Après-Midi : Activité festive « Fêtons tous ensemble la bonne humeur retrouvée de Funrick »



Semaine du 13 au 17 Avril

Les cabanes en folie

« Aide les castors Foxy et Billy à construire leurs maisons à travers le monde »

LUNDI 13

Matin : Activité décoration « Dans l'atelier de Billy et Foxy »

Activité sportive « Retrouve rapidement le matériel de construction »

Après-Midi : Activité sportive « A chacun sa cabane, en compagnie de Billy »



MARDI 14

Matin : Jeux dans les cabanes en carton + construction, avec intervenant spécialisé

Après-Midi : Activité manuelle « Le beau tipi de Foxy »



MERCREDI 15

Matin : Activité manuelle « Fabrique ta case africaine »

Jeu musicale « Au rythme du Djembé »

Après-Midi : Jeu collectif « Aide Billy à trouver les habitants de la cabane »



JEUDI 16

Matin : Activité manuelle « Fabrique ton petit igloo »

Activité sportive « Foxy ne doit pas tomber de la banquise »

Après-Midi : Activité sportive « La pêche de l'esquimau »



VENDREDI 17

Matin : Activité manuelle « Le chalet des montagnards »

Activité sportive « Redescend de la montagne »

Après-Midi : Fête de la Nature, au parc de la Mairie



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h
- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintIsmier38330/accueil>

⇒ **À partir du 23/03/2026 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 26/03/2026 à 16h** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne **jusqu'à 7 jours avant 9h30.**

(Ex : pour le jeudi 16/04 modifications possibles jusqu'au jeudi 09/04 avant **9h30**)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone et ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Par carte bancaire via votre espace familles,

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie :

- Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- Par chèques vacances,
- Par chèques CESU,
- En espèces (max 300€)

**** Pas de prélèvement possible pour les vacances**

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

Les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Service EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier